



CORINNE ORBACH IMMOBILIER

HONORAIRES DE L'AGENCE

(A compter du 01/01/2021)

VENTE

<u>PRIX DE VENTE</u>	<u>HONORAIRES TTC</u>
<50 000€	3 500€
50 001 à 100 000€	8 000€
100 001€ à 200 000€	10 000€
200 001€ à 700 000€	5%
700 001 à 900 000€	4,5%
> 900 000€	4%

C.O.I soutient l'association « SOS Village d'Enfants » en reversant 1% de ses honoraires sur transaction



LOCATION

Dans le cadre du décret n° 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires (Habitation résidence principale)

<u>Charge Locataire : 15€/m² TTC</u>	
Visite, constitution du dossier, rédaction	12€/m ²
Etat des lieux	3€/m ²

Charge Propriétaire : 1 mois de loyer Hors charges TTC

Autres Prestations TTC

Location hors décret n° 2014-890 du 1er août 2014 (Résidence secondaire, Parking, code civil...)

Entremise et négociation, visite, constitution du dossier, rédaction	Locataire : 1 mois de loyer hors charges Propriétaire : 1 mois de loyer hors charges
Parking	Locataire : 1 mois de loyer charges incluses Propriétaire : 1 mois de loyer charges incluses
Rédaction de Bail, Avenant seuls	300€
Etat des lieux seul	3€/m ²